Actualités locales

Villages-relais: Sainte-Thècle dépose sa candidature

Par Matthieu Max-Gessler, Initiative de journalisme local

30 juillet 2025 à 18h30

3 minutes

2

Sainte-Thècle aspire à imiter Yamachiche, Nicolet et Sainte-Eulalie, qui sont toutes trois des villages-relais. (Archives Le Nouvelliste)

Sainte-Thècle a officiellement déposé sa candidature pour devenir un village-relais, mercredi.

Les démarches pour que le village adhère à ce programme piloté par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) ont démarré peu après l'élection du maire Éric Blouin, en 2023.

«Une citoyenne m'a approché, elle m'a dit: ''je me promène en van à travers le Québec et je vais là, dans les villages-relais, il me semble qu'ici, on a tout ce qu'il faut''. Alors on s'est renseigné, il y a vraiment beaucoup de choses à respecter, c'est pour ça que ça a pris plus d'un an à bâtir le document de candidature», commente M. Blouin.

Celui-ci voit d'ailleurs cette candidature comme la continuité des initiatives menées par des entrepreneurs locaux au cours des dernières années, notamment avec la création de Tourisme Sainte-Thècle.

«Sainte-Thècle, c'est un village qui est vraiment dynamique dans la MRC de Mékinac. On a plusieurs entreprises comme Belle à croquer, le Café Aux Cinq Sœurs, le vignoble... on a ça dans notre ADN, ou il y a quelque chose dans l'eau. Il y a cette fibre entrepreneuriale qui est vraiment bien connectée avec les initiatives touristiques.»

— Éric Blouin, maire de Sainte-Thècle

Loin d'être un aboutissement, la désignation de village-relais servirait également à encadrer et planifier les initiatives futures, ajoute M. Blouin.

Participez à la conversation

Exprimez-vous.

Laissez un commentaire ci-dessous et faites-nous part de votre opinion.

Lire 2 commentaires

«On coche beaucoup de cases»

Pour devenir un village-relais, une municipalité doit respecter plusieurs exigences:

- Avoir une population de 10 000 habitants ou moins;
- Être située sur une route nationale ou régionale identifiée par le MTMD ou une route touristique reconnue par le ministère du Tourisme;
- Se trouver à au moins 40 km d'une ville de 20 000 habitants ou plus et à au moins 80 km du village-relais le plus proche.

Notons que dans la région, seules Yamachiche, Nicolet et Sainte-Eulalie sont des villages-relais.

Aussi, les municipalités candidates doivent minimalement avoir ces services :

- Distribution d'essence;
- Alimentation (dépanneur ou épicerie);
- Installations sanitaires;
- Télécommunications (téléphone ou zone Wi-Fi);
- Stationnement accessible en tout temps pour tout type de véhicule (durée maximale de quatre heures);
- Signalisation et information;
- Borne de recharge pour véhicules électriques.

À Sainte-Thècle, il manquerait quelques éléments, mais la Municipalité peut soumettre sa candidature, avec un plan d'action et la liste des investissements à venir pour que ces exigences soient remplies.

«On coche beaucoup de cases, mais il y a quelques éléments importants qu'on n'a pas encore et qu'on va mettre en place dans la prochaine année.»

— Éric Blouin

Si la candidature de Sainte-Thècle est retenue, la Municipalité aura d'ailleurs la possibilité d'obtenir une subvention pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques supplémentaires. Des subventions seront aussi disponibles au niveau de la MRC de Mékinac et des partenariats privés pourront compléter le tout, mentionne le maire.

Ce dernier attend une réponse du ministère des Transports au cours de l'automne. Un comité s'assurera de faire le suivi du projet.

Celui-ci est composé de deux employés de la Municipalité, dont la directrice générale, Valérie Fiset, de Marie-Ève Lefrançois Lapointe, initiatrice du projet, de Carol-Ann Quessy (site touristique Le Tournesol), Robin Moreau (Dépanneur Voisin/Marché Tradition), Raphaëlle Beauvais (Camping Lac et Forêt) et de Bryan Dubois Bourque (Caisse Desjardins Mékinac-Des Chenaux).

Cet article vous est offert gratuitement par Le Nouvelliste dans le but de vous faire découvrir la qualité de ses contenus. Vous en voulez plus? **Je m'abonne**